Enquête "Statistique suisse des monuments"
Partie Protection des sites construits

L'enquête est structurée en trois parties thématiques :

1. Conservation des monuments
2. Archéologie
3. Protection des sites construits

Cette partie thématique traite de la **protection des sites construits**.
Par souci de concision, le projet est tout simplement intitulé "Statistique des monuments".

Objectif

Le but de ce recensement est de quantifier, dans la mesure du possible, tous les objets situés sur le territoire cantonal - également ceux qui présentent une importance locale ou régionale, ainsi que les objets pour lesquels des données ne sont disponibles que dans les communes.

Procédure de récolte de données

- Le questionnaire est distribué uniquement aux organes cantonaux compétents en matière de conservation des monuments, d'archéologie et de protectin des sites construits.
- Ces instances se coordonnent et elles sont responsables de la collecte des données au sein de leur canton, en s'adressant au besoin aux autres services du canton. Elles relèvent aussi les données locales auprès des communes si elles ne les récoltent pas déjà elles-mêmes.
- Un objet traité par le service de conservation des monuments peut être, en même temps, un site archéologique – le cas se présente fréquemment pour les églises ou les châteaux forts, par exemple. Des doublons entre les objets relevés par ces deux instances sont inévitables et même normales et il en sera tenu compte lors de la publication. Pour les objets d'importance nationale c'est la "Liste des monuments, ensembles et sites archéologiques d'importance nationale" (https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/baukultur/archaeologie-und-denkmalpflege/inventare/verzeichnis-nationaler-objekte.html) de l'Office fédéral de la culture (OFC) qui fait référence (sans les installations à câbles). Utiliser les données de l'Inventaire des bâtiments et installations dignes de protection des CFF (ISBA) là où elles sont déjà disponibles, sinon les données CFF les plus récentes.

Consignes pour le remplissage du questionnaire

- Chaque champ doit être renseigné :
 - si une valeur est égale à zéro, veuillez inscrire "0" dans le champ ;
 - si une donnée manque, cochez l'option "données non disponibles" ;
 - si une donnée ne vous concerne pas (elle n'existe pas dans votre cas), cochez l'option "non concerné".
- Les données sont relevées pour l'année 2022, avec le 31 décembre 2022 comme jour de référence, dans la mesure du possible. Le cas échéant, veuillez indiquer en commentaire la manière dont vous avez relevé les données, ceci aussi afin de pouvoir garantir la comparabilité lors d'un prochain relevé.
- Pour les questions liées aux finances, les cantons dont les comptes n'ont pas encore été validés au moment de l'enquête indiquent dans les commentaires la date à laquelle les chiffres définitifs seront transmis.
- Pour des commentaires concernant les données livrées, un champ est mis à votre disposition à la fin de chaque partie thématique (conservation des monuments, archéologie, protection des sites construits).
- Vous pouvez en tout temps interrompre le remplissage du questionnaire en cliquant sur le bouton "Déconnexion" et entrer à nouveau dans le questionnaire plus tard. Les réponses déjà saisies sont enregistrées.
- Une fois rempli, le questionnaire doit être transmis à l'OFS avec le bouton "Envoyer réponse". **Attention : avant l'envoi du questionnaire, veuillez s'il vous plaît vérifier qu'il est complet.**

3.1 Quel est le nombre et quelle est la surface totale des zones de sites construits protégés dans votre canton en 2022 ?

Les zones de sites construits comprennent toutes les zones du plan d'affectation qui ont pour but de protéger un site construit. Il peut s'agir d'un objectif principal ou d'un objectif parmi d'autres visés par la zone. Les zones de sites construits comprennent par exemple les noyaux historiques, les zones de la vieille ville, les zones de conservation de quartier, les zones de sites construits qui se superposent, les zones de protection ou de conservation de la réglementation fondamentale en matière d'aménagement du territoire et, le cas échéant, certains plans d'affectation spéciaux.

Nombre de sites construits protégés : ☐ Données non disponibles ☐ Non concerné

Surface totale des zones de sites construits protégés (en ha) :
(séparer les décimales par un point) ☐ Données non disponibles ☐ Non concerné

Les types de zones suivants ont été recensés :
(Merci de préciser - ne sera pas utilisé à des fins statistiques)

3.2 Avez-vous des commentaires sur les données livrées dans la partie "3. Protection des sites construits" ?

Merci d'indiquer le cas échéant le numéro de la question concernée. Si vous n'avez pas de commentaires sur les données, laissez le champ vide.

Commentaires